



## Lettre d'information - Mai 2009

### Edito

Le 7 juin prochain, les citoyens poseront un choix important pour l'avenir de la Wallonie.

Pour les communes aussi, l'enjeu est important. Il faut changer de «système» en Wallonie, il faut couper le cordon qu'entretient une certaine classe politique persuadée de pouvoir tout décider et un citoyen qui rêve une autre Wallonie, ambitieuse et bien gouvernée.

Faisons place à un pouvoir public responsable, partenaire et impartial. C'est en ce sens que j'ai été à l'initiative d'un décret instaurant un droit de tirage pour les communes, qui remplacerait les subsides subjectifs et partisans privilégiant certaines communes.

La plupart des décisions prises aux différents niveaux de pouvoirs - et principalement à la Région Wallonne et à la Communauté française - ont des répercussions sur la vie quotidienne de nos citoyens, de nos écoles, de nos associations, de nos entreprises,...

La Wallonie, les Wallonnes et les Wallons méritent un nouvel avenir.

Investissons prioritairement dans notre **jeunesse** et dans la **qualité de l'éducation**. Ramenons le goût de l'effort, du mérite et de l'excellence dans toutes les filières de notre enseignement.

**Simplifions réellement** la vie des gens et des entreprises et **encourageons** les talents et l'esprit d'entreprendre, créons de l'activité et des **emplois** de façon **durable**.

Garantissons la **sécurité** de tous, **œuvrons à sauver** notre planète, maintenons une **solidarité** forte envers ceux qui en ont effectivement besoin.

Faisons aussi de la nouvelle gouvernance une pratique plutôt qu'un slogan. Autorisez-moi un coup de gueule : ras le bol des « affaires » qui ternissent l'image des mandataires politiques qui font leur travail correctement et de façon intègre !

C'est pour toutes ces raisons que j'ai souhaité mener la liste du Mouvement Réformateur pour les élections régionales. J'ai toujours été clair avec les citoyens et j'ai toujours respecté leur choix !

C'est pourquoi je m'engage à siéger à la Région et à la Communauté.

Je pourrai ainsi continuer à défendre les intérêts de notre belle commune. Je m'y suis engagé avec détermination et passion, et pour de longues années encore, un soir d'octobre 2006.

Ensemble, pour Herve !

Pierre-Yves JEHOLET  
Chef de groupe HDM, Député fédéral



## ■ DEFIBRILLATEURS : SAUVER DES VIES

Chaque année, 20 000 belges décèdent d'un arrêt cardiaque. On estime qu'il y a un arrêt cardiaque par 24 heures pour 50.000 habitants. Dans la plupart des cas, les gestes de survie traditionnels (respiration artificielle, etc.) ne suffisent pas : seul le recours rapide à la défibrillation cardiaque peut sauver la personne si on y recourt rapidement.

Depuis la Loi du 12 juin 2006, il est aujourd'hui légal d'utiliser un appareil qui permet de traiter efficacement les arrêts cardiaques : le défibrillateur externe automatisé.

Pierre-Yves JEHOLET a ainsi proposé que la Ville de Herve établisse un programme d'investissements afin d'équiper, au plus vite, certaines de ses administrations ou infrastructures : hall de sports, piscines, administrations, commissariat de Police, etc. Ce plan pluriannuel prévoirait l'installation d'appareils ainsi qu'une formation spécifique.

Cette proposition a été soutenue à l'unanimité du conseil communal du 20 avril dernier.

Reste à voir la mise en œuvre.



## ■ INFO SERVICE

### Aide pour remplir votre déclaration d'impôts.

*L'administration des contributions directes tiendra ses séances de recueillement des déclarations à l'impôt des personnes physiques de l'exercice d'imposition 2009 (revenus 2008)*

- Mardi 2 juin de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- Jeudi 4 juin de 8h30 à 12h00

*Ces séances se tiendront à l'Hôtel de Ville de Herve.*

*N'oubliez pas de vous munir de tous les documents justificatifs nécessaires à l'encodage de votre déclaration.*

## ■ GESTION A LA LEGERE DES PRIMES COMMUNALES ENERGETIQUES

La majorité PS-CDH a annoncé, à grand renfort de publicité, le lancement d'une prime communale à l'isolation pour les habitations.

Cette initiative, qui est en elle-même très louable, a une nouvelle fois montré la légèreté dans la gestion des dossiers communaux par la majorité. En effet, lors de la présentation de ce dossier au conseil communal, un montant de 2 € /m<sup>2</sup> (placé par le demandeur) et 3 € /m<sup>2</sup> (placée par entreprise) en toiture et façade avec un montant maximum de 90,00 € avait été proposé.

Gianni FABRIS a dès lors déposé un amendement proposant que la prime pour l'isolation thermique soit:

- uniquement une prime pour l'isolation des toitures car c'est par le toit que l'on a le plus de déperditions calorifiques
- 2 € /m<sup>2</sup> placée (pour une installation faite par le demandeur)
- 4 € /m<sup>2</sup> placée par entreprise (proportion identique à la prime octroyée par la Région Wallonne) avec un montant maximum de 200,00 €

La majorité a donc décidé de reporter ces primes à l'année prochaine, malgré la publicité qui en a été faite. Le budget prévu servira finalement à payer les primes pour panneaux solaires que la majorité n'avait pas pu payer faute de moyens.

## ■ NOUVEAU SITE INTERNET

[www.hervedemain.be](http://www.hervedemain.be)

Le site HDM fait peau neuve et se veut plus interactif.



Vous y découvrirez plus de news, plus de photos, un module de recherche, un calendrier interactif et des sondages.

N'hésitez pas venir surfer sur nos nouvelles pages



**Plus de 300 personnes présentes lors du souper organisé par HDM le 25 avril dernier à Battice.**





Une réalisation de La Besace ASBL  
Préface de Pierre-Yves JEHOLET  
Rédaction  
Carole DELVAUX-GARDIER  
Ann BRASSE  
Photos  
Gregory BEGNI  
Illustrations  
Mary-Rose WABNAUTS



## ■ DERAPAGE DU BUDGET COMMUNAL

La Ville de Herve avait annoncé, lors de la confection du budget, que des mesures seraient prises pour réduire notamment le budget consacré aux boissons prévues pour les services communaux. Ainsi, le montant prévu pour l'année 2009 était 2 fois moins important que celui de 2008.

Le Conseiller HDM Thierry Lejeune s'est toutefois penché sur les comptes de la Ville et a constaté que l'enveloppe prévue pour ce poste était déjà presque entièrement épuisée alors que nous n'étions qu'au mois d'avril.

La Ville va donc devoir présenter une modification budgétaire pour ce poste.

Autre aspect de ce dossier, la présence de commande pour des boissons alcoolisées dans le budget consacré, rappelons-le, aux boissons prévues pour les services communaux. Une pratique que notre conseiller n'a également pas manqué de dénoncer.

## ■ DON D'ORGANES, DON DE VIE !

Devenir donneur d'organes est un geste simple et qui peut éviter à vos proches d'être confrontés à un choix douloureux après votre décès.

Ce geste anonyme et gratuit peut être accompli en vous rendant dans votre administration communale afin de remplir un formulaire actant de votre souhait de faire don de vos organes.

C'est un choix, un acte fort qui peut sauver des vies.

## ■ « STALAG » - MÉMOIRE DES IMAGES

La Besace Verviers poursuit le projet « Devoir de Mémoire » mis sur pied à l'initiative du député Pierre-Yves Jeholet afin de transmettre aux générations futures des témoignages de la seconde guerre mondiale.

Le second DVD, intitulé « Stalag », a été présenté le 11 mai dernier aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de l'école communale de Xhendelsse.

Ce court-métrage s'est penché sur la vie de 3 anciens soldats, capturés pendant la guerre et envoyés dans les camps en Allemagne pour y travailler durant 5 ans.

Accompagné d'une animation et adapté aux enfants, ce film se veut avant tout un outil pédagogique afin d'aider les plus jeunes à comprendre la réalité d'une des périodes les plus sombres de notre histoire.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Carole Delvaux : 0477/25.76.20 ou carole.delvaux@besace.be.

## LU DANS LA PRESSE ...

### Thierry Lejeune à l'Echevin des finances au sujet du projet favorisant les produits du commerce équitable

Le Jour, 22/04/09

« Vous projetez quelque chose de brillant, mais comment mettre en œuvre un projet avec si peu de moyens »

### Gianni Fabris au sujet de la création d'une maison de l'emploi

Le Jour, 18/03/09

« C'est important qu'une telle maison ne crée pas uniquement les 3 emplois derrière ses bureaux ! Il faut également qu'elle soit ouverte à tous, y compris les entreprises pour être en ligne directe avec les demandeurs d'emploi »

### Thierry Lejeune concernant le projet commerce équitable

La Meuse, 22/04/09

« On profitera de cette réforme pour remettre un peu d'ordre dans un système où chaque échevinat fonctionnait à sa sauce (...) »

### Pierre-Yves Jeholet au sujet du projet d'installation de caméras de surveillance

Le Jour, mars 2009

« J'ai toujours été convaincu que tout investissement en matière de sécurité était nécessaire. Et je suis un défenseur de plus de moyens humains et techniques au profit de la sécurité. Les caméras de surveillance à Herve, pour moi, c'est donc une très bonne chose ! »

### Bilan de l'état des routes

Le Jour, 06/05/09

« Dans le genre champ de patates, le bas de la rue de Noblehaye, à Bolland, fait fort »

## Contactez-nous

A votre écoute



### Président HDM

#### ■ DENOEL Joseph

Rue Thier Martin, 78, 4650 Herve  
0486/12.41.31 – j.denoel@skynet.be

### Conseillers CPAS

#### ■ COLYN Jacques

Haute-Chaineux, 25, 4650 Chaineux  
0497/55.45.96 – jacques.colyn@assur.cbc.be

#### ■ HABAY Didier

Rue des Sorbiers, 17, 4651 Battice  
0498/90.40.77 – didier.habay@skynet.be

#### ■ SNACKERS Valérie

Rue du Centre, 25, 4651 Battice  
0486/18.03.27 – snackershdm@hotmail.com

#### ■ STASSEN Martine (bureau permanent)

La Fontaine, 219, 4654 à Charneux  
0497/10 86 97 – martinestassen@hotmail.com

#### ■ TROQUET Stéphanie

Chemin du Terril 6, 4652 Xhendelesse  
0494/79.95.95 – troquethdm@hotmail.com

### Conseillers communaux

#### ■ BRELA Caroline

Route des Xhawirs, 94, 4652 Xhendelesse  
0478/28.38.23 – carobrela@yahoo.fr

#### ■ COLYN Jacques

Haute-Chaineux, 25, 4650 Chaineux  
0497/55.45.96 – jacques.colyn@assur.cbc.be

#### ■ DELLICOUR Jean-Pol – Vice-Président

Chaussée de Liège, 80, 4652 Xhendelesse  
0475/57.44.46 – jeanpol.dellicour@hotmail.com

#### ■ DROUGUET Marc

Thier Martin, 84, 4650 Herve  
0477/42.95.76 – marcrouguet@gmail.com

#### ■ DUBOIS Franck

Rue du Hac, 88, 4650 Herve  
0497/72.53.86 – franckdubois@skynet.be

#### ■ FABRIS Gianni

Rue de José, 135, 4652 Xhendelesse  
0475/73.93.64 – fabris.j.b@swing.be

#### ■ FEFKENNE Laetitia

Voie des Tendeurs, 37 – 4650 Herve  
laeti\_fefkenne@hotmail.com – gsm : 0495/13.06.12

#### ■ JEHOLET Pierre-Yves

Rue Albert Leclercqs, 22 – 4652 Xhendelesse  
087/26.64.47 – pierreyyves.jeholet@mr.be

#### ■ JEROME Eric

Rue Longue Haie, 40, 4650 Grand-Rechain  
0495/80.48.77 – ericjerome@skynet.be

#### ■ LEJEUNE Thierry

Rue du Centre, 13, 4651 Battice  
0475/75.10.20 – info@btlcars.be

#### ■ THOMSIN Michel

Rue du Bola, 93b, 4650 Grand-Rechain  
0473/48.09.62